



M. Mourad BOUSSAFER
Membre de la DNCG

M. Mourad BOUSSAFER est natif d'Alger le 27 mai 1978.

Il est titulaire d'un baccalauréat en sciences de la nature et de la vie en 1999 puis une licence en droit à la faculté de droit et de l'administration de Ben Aknoun en 2003.

Il est également titulaire d'un Certificat d'aptitudes professionnelle d'avocat (CAPA) obtenu en 2004.

Dans son parcours professionnel, il comptabilise douze mois de stage d'avocat dans un cabinet en 2005 avant de s'inscrire au barreau d'Alger en 2006.

Il entame par la suite une carrière d'avocat-conseil et assistant juridique auprès de plusieurs entreprises ainsi qu'avocat spécialisé dans le droit du sport.

Entre 2013 et 2019, il est membre du Tribunal arbitral du sport (TAS).

Actuellement, il est secrétaire général de la Ligue de football professionnel (LFP), un poste qui l'aidera à mener à bien ses missions au sein de la DNCG compte-tenu de ses connaissances et de sa maîtrise des dossiers des clubs professionnels des Ligues 1 et 2.

